

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288532>

N° d'annonce :

19401515528676-2022J00214_2022-04-13

V.P. GROUP

Société à responsabilité limitée

2 Boulevard Albert 1er, 94130 Nogent-sur-Marne

R.C.S. : CRETEIL 804 504 496

Activité : commerce de gros divers produits et articles sans spécialisation particulière

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 13 avril 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 octobre 2020, désignant liquidateur SELARL Jsa 42 ter Rue Rabelais 94107 Saint-Maur-des-Fossés. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)